



(c) Loïc Salmon

Camerone : la main du capitaine Danjou, « relique » de la Légion

Le 30 avril 2013 marque le 150ème anniversaire du combat de Camerone, où 62 fantassins de la Légion étrangère affrontèrent 1.200 fantassins et 800 cavaliers mexicains lors de l'expédition française au Mexique (1861-1867). Leur commandant, le capitaine Jean Danjou, est tué, mais sa main articulée deviendra une véritable relique pour la Légion. Artilleur, il avait perdu sa main gauche dans un accident. « *Camerone est l'occasion de renouveler l'engagement de servir avec honneur et fidélité* », a déclaré, le 2 avril à Aubagne, le général de division Christophe de Saint Chamas (*photo*), commandant de la Légion étrangère et qui défilera le 14 juillet à Paris à la tête d'un détachement de légionnaires. La « cérémonie » et non pas « prise d'armes » de Camerone est particulière. « *On est saisi par ce qui se passe, elle est unique*, dit-il, *la main du capitaine Danjou illustre les trois principes de la Légion* ». D'abord, la mission est sacrée et doit être remplie jusqu'au bout. Ensuite, ce « serment de Camerone » souligne le sens de la parole donnée. Enfin, il existe un lien entre le légionnaire (étranger) et l'officier (français). Celui-ci doit se montrer capable de mériter la confiance de ses subordonnés. Le 30 avril 1863, à Camerone, trois survivants, encore debout et prêts à charger à la baïonnette, acceptent finalement de se rendre à condition de conserver leurs armes et que leurs blessés soient soignés, dont leur sous-lieutenant à terre à côté d'eux. Un cinquième, laissé pour mort par les Mexicains, sera retrouvé le lendemain par un éclaireur français de la colonne de secours. Le 30 avril 2013, le point d'orgue de la cérémonie de Camerone à Aubagne, en présence du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, est constitué par le port de la main du capitaine Danjou, honneur suprême, par le général d'armée (2S) Michel Guignon, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, accompagné de deux légionnaires particulièrement méritants. Lieutenant en Algérie, il est très gravement blessé le 31 janvier 1961, au cours d'un combat dans le douar d'Arres. Il se trouve dans un état trop désespéré pour une évacuation sanitaire, selon les critères de l'époque. Le sergent Berthold Vossler (nationalité allemande), qui vient de lui sauver la vie, est lui aussi grièvement blessé à la jambe. Son état étant jugé moins grave, son évacuation est décidée. Pourtant, il refuse d'en profiter sans son chef de section. Ils seront donc évacués tous les deux. Le sergent Vossler reçoit la Médaille militaire l'année suivante. Il terminera sa carrière comme

adjudant-chef en 1973 et sera fait chevalier de la Légion d'Honneur en 2008. Enfin, le caporal-chef d'active Sully Laplagne (né à La Réunion) représente la diversité dans la Légion. Titulaire de la Médaille militaire, il totalise plus de 19 ans de services en compagnie de combat. Ses multiples comportements exemplaires au feu lui valent l'honneur d'accompagner le général Guignon et l'adjudant-chef Vossler. Enfin, rappelle le général de Saint Chamas, où qu'ils soient, les légionnaires fêtent Camerone, cérémonie où se forge l'esprit d'appartenance.

Loïc Salmon

[La Légion étrangère : qualité, commandement et formation](#)

[La Légion étrangère : combats pendant, solidarité après](#)

(c) Loïc Salmon



Garde nationale : faciliter l'engagement et fidéliser

Aujourd'hui, les armées et notamment l'opération « Sentinelle » de protection des points sensibles ne peuvent fonctionner sans les réservistes, militaires à part entière pendant leurs périodes d'incorporation.

Le général de brigade de la Gendarmerie Anne Fougerat, secrétaire générale de la Garde nationale (GN) l'a rappelé, le 8 octobre 2018 à Paris, devant l'Association des journalistes de défense à l'occasion de la « Journée nationale du réserviste » (13 octobre-11 novembre). Installée à l'Ecole militaire, la GN, codirigée par les ministres des Armées et de l'Intérieur, dispose d'un état-major

de 14 personnes à la disposition de sa secrétaire générale : 2 officiers et 1 soldat pour l'armée de Terre ; 1 officier pour l'armée de l'Air ; 1 commissaire pour la Marine nationale ; 2 officiers et 2 sous-officiers pour la Gendarmerie ; 1 officier pour la Police ; 2 personnes du ministère de l'Intérieur ; 2 postes à pourvoir. Son secrétariat général est assuré par rotation tous les deux ans entre les deux ministères, le général Fougerat, représentant celui de l'Intérieur jusqu'en 2020.

Les réservistes. Le candidat à la réserve choisit de préférence l'armée qu'il connaît puis, une fois admis, devient réserviste dans la GN, précise sa secrétaire générale. Quoique la limite d'âge d'entrée dans la réserve soit fixée à 40 ans, il s'agit surtout de recruter des jeunes, avec des exceptions pour des spécialistes pouvant apporter leur concours aux armées. Les réservistes, dont 20,5 % de femmes, se répartissent à raison de 45 % pour les militaires du rang, 38 % pour les sous-officiers et 17 % pour les officiers. Leurs tranches d'âge varient de 37 % pour les moins de 30 ans, 16 % pour les 30-39 ans, 19 % pour les 40-49 ans et 28 % pour les plus de 50 ans. La réserve de la Police nationale compte 86 % de plus de 55 ans et 91 % issus de ses rangs ou d'anciens adjoints de sécurité. Globalement, 66,4 % de réservistes de la GN viennent de la société civile avec des variantes pour les armées en général (59 %) et la Gendarmerie en particulier (76 %). Les actifs constituent 49 % des réservistes, suivis des étudiants (19 %) et des retraités (13%), le reste (19 %) n'étant pas « renseigné ». Toutefois, le taux d'attrition, par limite d'âge ou pour raisons personnelles, atteint 17 %. Il s'agit donc, indique le général Fougerat, de recruter des jeunes pour y pallier. La GN comptera 75.088 réservistes fin 2018. Les « réservistes opérationnels connectés », mobilisables par SMS, parfois après leur journée de travail, assurent des relèves sous l'autorité de personnels d'active. Chaque jour en 2017, 978 réservistes des armées ont participé à la protection du territoire national (+ 22,7 % en un an), essentiellement pour « Sentinelle » ou la protection d'emprises et pour celle des approches aériennes, la défense maritime du territoire, le soutien opérationnel ou la protection du secret.

Leurs employeurs. En 2017, la GN a employé, quotidiennement, 6.989 réservistes qui ont effectué en moyenne 35,2 jours d'activité. Sa secrétaire générale veut dynamiser les relations avec les universités et les entreprises, objets de conventions par l'intermédiaire de 93 « correspondants réserve-entreprise défense ». Selon une étude réalisée en juin 2017 auprès de 200 entreprises et de 4.500 réservistes, ces derniers en augmentent la valeur sur les

plans humain, de la marque, des clients, du savoir et de l'organisation. Il reste à améliorer la protection sociale du réserviste, pour que son activité dans la GN ne lui cause pas un préjudice financier s'il est blessé. La Gendarmerie a déploré 70 blessés en service en 2017.

Loïc Salmon

[Garde nationale : catalyser les réserves militaires et civiles](#)

[Garde nationale : convention avec le Barreau de Paris](#)

[Femmes dans les armées : la réussite devient possible](#)



Les réservistes à l'honneur

Les réservistes, civils et militaires à la fois, sont indispensables aux forces armées, auxquelles ils apportent un renfort temporaire. Une journée nationale

leur est attribuée en reconnaissance (4 avril en cette année 2013), car la plupart remplissent leurs fonctions pendant leurs vacances ou le week end, au-delà des cinq jours que l'employeur est tenu d'accorder. Toutefois, certaines entreprises ont signé une convention avec le ministère de la Défense pour faciliter l'engagement de leurs réservistes. C'est le cas pour les 34 réservistes qui assurent un soutien opérationnel à l'opération « Serval » au Mali, hors forces spéciales. Selon le Conseil supérieur de la réserve militaire, le nombre de réservistes opérationnels (payés à la journée selon leur grade) est passé de 18.162 en 1999 à... 57.187 en 2011, dont 20 % d'officiers, 38 % de sous-officiers et 42 % de militaires du rang. Celui des « réservistes citoyens », bénévoles chargés du rayonnement des armées, a été de 2.660 (16 % de femmes) en 2011, dont 67 % d'officiers supérieurs, 22 % d'officiers subalternes, 10 % de sous-officiers et 1 % de militaires du rang. La Gendarmerie a accueilli son 1.000ème réserviste citoyen le 13 février 2013. Pourtant, en période de restriction budgétaire comme en 2012, la réserve sert de variable d'ajustement. Les armées privilégient en effet les réservistes opérationnels susceptibles de les servir 40-50 jours par an, alors que la moyenne est de 25 j/an. Le moral des laissés-pour-compte s'en ressent. Pour remédier à cet état de fait, le ministère de la Défense a défini cinq priorités pour 2013 : valoriser les collectivités locales et les « correspondants-défense » ; mettre en avant les réservistes opérationnels et citoyens ; susciter l'adhésion des entreprises et des administrations partenaires ; associer le ministère de l'Education nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; coopérer avec les associations de réservistes.

Loïc Salmon



Défense : des moyens face aux menaces de demain

L'année 2019 entame une dynamique de hausse du budget de la défense, en vue d'atteindre 2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025 selon la loi de programmation militaire (2019-2025).

Le 5 septembre 2019, le ministère des Armées a rendu public l'édition 2019 des « chiffres clés de la défense ».

Financement. Le ministère des Armées dispose d'un budget total de 46,7 Md€ en 2019, soit 14,05 % du budget général de l'Etat. Il remplit trois missions : « Défense » avec 35,9 Md€ de crédits budgétaires (+ 1,7 Md€ en un an), hors pensions et recettes issues de cessions de biens et correspondant à environ 13,3 % du budget général de l'Etat ; « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », correspondant à 0,7 % du budget de l'Etat ; « Recherche duale » (civile et militaire), correspondant à 0,1 % du budget de l'Etat dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ». A titre

indicatif, le document publie les comparaisons des dépenses de défense (pensions comprises) en 2018 des Etats-Unis et des pays européens, établies par l'OTAN. Elles ont été calculées en dollars aux prix et taux de change de 2010 pour éviter tout biais sur le taux de change €/\$. Les Etats-Unis y consacrent 605,4 Md\$, soit 3,39 % de leur PIB, et les 21 pays de l'Union européenne et membres de l'OTAN (hors Grande-Bretagne) 199,9 Md\$, soit 1,83 % de leur PIB. L'objectif de 2 % fixé par l'OTAN, est déjà dépassé par la Grande-Bretagne avec 2,15 % (61,4 Md\$), mais pas encore atteint par les pays suivants : France, 1,82 % avec 53,1 Md\$; Pays-Bas avec 1,35 % (12,8 Md\$) ; Allemagne avec 1,23 % (48,7 Md\$) ; Italie avec 1,15 % (24,6 Md\$) ; Espagne avec 0,93 % (14,5 Md\$).

Effectifs. Fin 2018, le ministère des Armées employait 267.604 personnels (20,7 % de femmes), dont 61.287 civils (38,4 %) et 206,317 militaires (15,5 %). Ces derniers se répartissent entre 15,9 % d'officiers, 44,8 % de sous-officiers, 38,4 % de militaires du rang et 0,9% de volontaires. L'âge moyen du personnel militaire s'établit à 33 ans et celui du personnel civil à 47 ans. La gestion du personnel militaire se répartit entre : armée de Terre (55,7 % des effectifs), 114.847 personnels dont 14.040 officiers, 38.852 sous-officiers, 61.525 militaires du rang et 430 volontaires ; armée de l'Air (19,6 %), 40.531 dont 6.413 officiers, 23.895 sous-officiers, 10.065 militaires du rang et 158 volontaires ; Marine nationale (17 %), 35.113 dont 4.559 officiers, 23.043 officiers mariniers, 6.775 quartiers-maîtres et matelots et 736 volontaires ; Gendarmerie (1,2 %), 2.543 dont 202 officiers, 1.915 sous-officiers et 426 volontaires) ; Service de santé des armées (3,7 %), 7,547 dont 3.149 officiers, 4.294 sous-officiers et 104 volontaires ; Direction générale de l'armement (0,9 %), 1.787 officiers ; Service du commissariat des armées (0,9 %), 1.829 dont 1.812 officiers, 2 sous-officier et 15 volontaires ; Service des essences des armées (0,7 %), 1.389 dont 205 officiers, 334 sous-officiers et 850 militaires du rang ; autres services, à savoir Affaires générales militaires, Contrôle général des armées et Service d'infrastructure de la défense (0,3 %), 731 dont 694 officiers et 37 sous-officiers. Les personnels civils se répartissent entre : armée de Terre, 13 % ; armée de l'Air, 8,7 % ; Marine, 4,3 % ; autres services...74 % !

Garde nationale. Les réservistes opérationnels sous contrat (hors Gendarmerie) se montent à 38.529 dont 58,9 % dans l'armée de Terre, 15,6 % dans la Marine, 14,8 % dans l'armée de l'Air, 8 % dans le Service de santé, 1,4 % dans le Service du commissariat et 0,2 % à la Direction générale de l'armement.

Loïc Salmon

[Défense : vers 2 % du Produit intérieur brut à l'horizon 2025](#)

[Défense : montée en puissance et restructuration](#)



Armée de Terre : 1er REC, projeté dans toutes les Opex

Le 1er Régiment étranger de cavalerie (REC) assure des missions de reconnaissance et d'intervention avec la puissance de feu de chars AMX 10RC-R à roues et canon de 105 mm. Il recueille aussi le renseignement tactique (véhicules blindés légers) et agit contre les chars (missile Milan et successeur).

Installé dans les Bouches-du-Rhône sur le camp de Carpiagne (1.600 ha), le 1er REC a accueilli, le 25 janvier 2018 en visite de travail, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, avant la discussion du projet de loi de programmations militaires 2019-2025 le 22 mai prochain. Son

président, Christian Cambon, a souligné le rôle du Sénat pour éviter, notamment, le contournement des engagements du président de la République en matière de Défense (19 janvier à Toulon) par le ministère de l'Economie et des Finances. De son côté, le général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, a rappelé que l'entretien de matériels anciens coûte aussi cher que leur remplacement par des équipements modernes protégeant mieux les soldats.

Préparation opérationnelle. Un sous-groupement tactique interarmes en opération extérieure (Opex), accroché par un adversaire, l'isole, le neutralise puis se réarticule pour poursuivre sa mission. Le 1er REC a procédé à une démonstration dynamique en plusieurs phases : véhicule blindé léger touché par un engin explosif improvisé et déminage autour (*photo*) ; évacuation d'un blessé par hélicoptère ; prise d'assaut d'une habitation, dont se sont emparés 10 terroristes, renforcés par 20 combattants en réserve avec des pickups. Alors que l'entraînement réel fait prendre conscience de la réalité du terrain, de l'adversaire et de l'incertitude du combat, la simulation permet de l'optimiser par un gain de temps de formation et une économie de munitions. A cet effet, le 1er REC dispose d'un centre complet de simulation. Une vision globale du champ de bataille est obtenue par sa numérisation par recueil de données en temps réel. La simulation par ordinateur permet d'envoyer des ordres et de recevoir des comptes rendus. La salle de planification organise des exercices où se multiplient les incidents, comme les engins explosifs improvisés ou les évacuations sanitaires. Il s'agit d'intégrer les bons réflexes, de comprendre les mécanismes de combat et d'acquérir des savoir-faire, du niveau d'une équipe de trois légionnaires à celui du colonel chef de corps. La simulation du tir de missile Milan et de canon d'AMX 10 RC-R constitue un entraînement avant la campagne de tirs réels. Le Milan, d'une portée de 1.900 m, présente une période de vulnérabilité de 12 secondes pour le tireur. Son successeur, le MMP (missile moyenne portée), d'une portée de 4.000 m et qui n'a pas cet inconvénient, entre déjà en service dans les unités terrestres.

Arme et équipement individuels. D'ici à 2028, toute l'armée de Terre sera dotée du fusil d'assaut allemand HK 416 F, en remplacement du Famas français amélioré. La version standard, au calibre Otan (5,56 mm) et réglable pour les gauchers, est munie d'une baïonnette, d'un bipied, d'un lance-grenade de 40 mm et d'une aide à la visée. Les légionnaires du 1er REC s'entraînent déjà au tir de cette arme en marchant. Le nouveau gilet pare-balles, plus confortable que les précédents, empêche la perforation mais pas le choc de l'impact. Le « barda »,

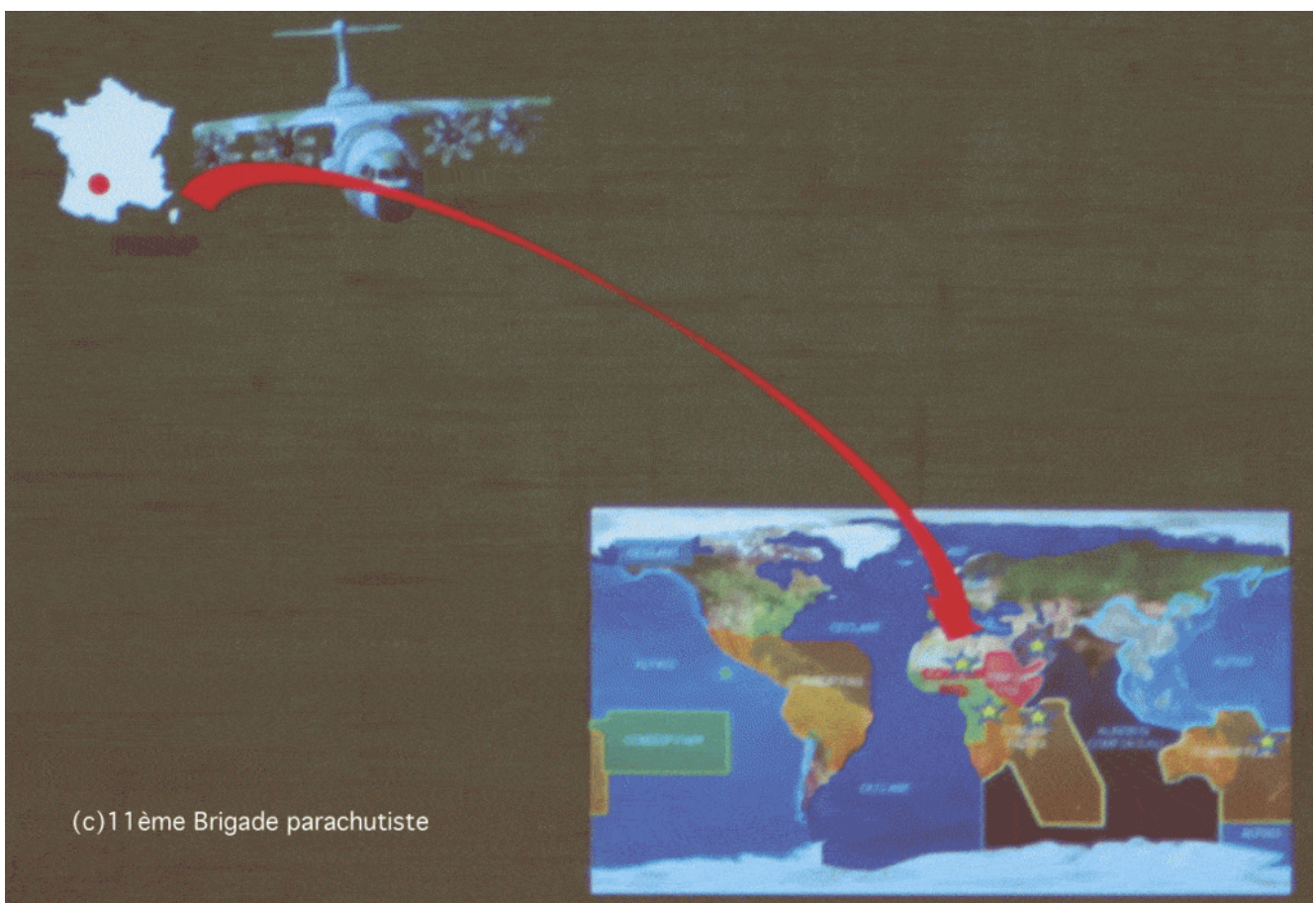
qui inclut musette, gilet, fusil, casque en kevlar, rations de combat et munitions (12 chargeurs à 30 cartouches pour le HK 416 F), pèse 40-50 kg. Enfin, le soldat consomme 9 litres d'eau par jour en opération.

Loïc Salmon

[La Légion étrangère : qualité, commandement et formation](#)

[Armée de Terre : programme « Scorpion », le GTIA de demain](#)

[Défense : le futur combattant dans un monde numérisé](#)



Armées de Terre et de l’Air : « Acinonyx », exercice TAP majeur et interalliés

Pour la première fois, des troupes aéroportées (TAP) françaises et américaines se sont entraînées ensemble en France, au cours de l’exercice annuel interarmées « Acinonyx », tenu du 5 au 14 février 2018 dans le Sud-Ouest de la France.

Le colonel Bertrand Debray, chef de corps du 8ème Régiment de parachutistes d’infanterie de marine (RPIMa), a présenté cet exercice à la presse le 1er février à Paris.

« **Acinonyx** ». Organisé par la 11ème Brigade parachutiste et la Brigade aérienne d’appui et de projection, cet exercice a mobilisé plus de 1.000 soldats à partir du Pôle national des opérations aéroportées de Toulouse/Francazal, dans des conditions d’engagement proches de la réalité. La composante aérienne a inclus : 1 A400M Atlas, 1 C-160 Transall, 1 C-130 Hercules et 1 Casa, avions de transport tactique français ; 2 C-130J Hercules américain ; 2 Alphajet, 6 Rafale et 4 Mirage 2000C français. Engagées par saut sur la zone du camp de Ger, les TAP ont effectué plusieurs missions : saisie de zones et sécurisation de sites ; reconnaissance offensive et destruction d’objectifs ; mise en place d’une chaîne de décontamination, suite à un incident chimique. Les parachutistes français et ceux de la 173ème Brigade aéroportée américaine, stationnée au camp de Caylus, ont ainsi pu s’entraîner avec : le 5ème Régiment d’hélicoptères de combat ; des personnels du 2ème Régiment de dragons pour le traitement de la menace chimique et bactériologique ; des équipes du 132ème Bataillon cynophile de l’armée de Terre ; un détachement du 516ème Régiment du train pour l’escorte des convois. « Acinonyx » avait pour premier objectif d’entraîner la capacité de projection, par voie aérienne, d’une force de réaction rapide de TAP depuis Toulouse (*illustration*). Il a aussi permis la validation avant projection du 8ème RPIMa, en vue de son déploiement en Côte d’Ivoire en juin 2018.

La « capitale de l’urgence ». A Toulouse, le Pôle national des opérations aéroportées peut, très rapidement, regrouper 800 militaires et leurs matériels et les envoyer partout dans le monde jusqu’à 5.000 km, grâce aux A400M basés à

Orléans. La Brigade aérienne d'appui et de projection gère tous les avions de transport et de liaison : C-160 Transall ; C-130 Hercules ; CN-235 Casa ; A 310 ; A 330 ; A 340 ; Falcon 900 ; Falcon 7 X ; Falcon 2000LX ; Xingu ; TBM 700 ; DHC-6 Twin Otter. S'y ajoutent les hélicoptères Puma, Super Puma, Fennec et Caracal. Grâce à l'alerte spécifique permanente dite « Guépard TAP», la 11ème Brigade parachutiste (BP) fournit une première réponse à une situation de crise. Sa principale mission consiste à s'emparer d'une zone aéroportuaire, rétablir son fonctionnement et la livrer à un autre élément de force déployé ultérieurement. La 11ème BP peut engager environ 700 combattants répartis en deux échelons d'alerte, le premier à 12 heures et le second à 48 heures. Depuis 2015, le « Guépard TAP » a été déclenché 8 fois sur le territoire national, en Centrafrique, au Gabon, en Côte d'Ivoire et aux Antilles (assistance après l'ouragan Irma). Répartie surtout dans le Sud-Ouest avec son état-major à Toulouse, la 11ème BP compte : le centre de formation initiale des soldats ; l'Ecole des troupes aéroportées ; 8 régiments (chasseurs, hussards, train, génie, infanterie de marine, artillerie et légion étrangère). Ses 7.500 militaires sont équipés d'ensembles de parachutage individuel et du combattant et, pour les commandos, de parachutes à ouverture retardée.

Loïc Salmon

[Défense : les opérations aéroportées, capacités spécifiques selon les missions](#)

[Armées de l'Air et de Terre : interopérabilité en transport tactique et aéro largage](#)



(c) Marine Nationale

Joint Warrior 13-1 : exercice combiné majeur interalliés

L'exercice majeur biannuel, multi-menaces, interalliés et interarmées « Joint Warrior 13-1 » s'est déroulé en Ecosse du 9 avril au 4 mai 2013. Il a regroupé 9 pays, 13.000 militaires, 55 navires et 50 aéronefs. Selon le capitaine de vaisseau Aymard, commandant le groupe aérien embarqué (GAE) du porte-avions *Charles-*

De-Gaulle, cet exercice de projection de puissance a permis de démontrer la complémentarité des moyens français et britanniques et d'améliorer leur interopérabilité. L'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Norvège, la Pologne et la Suède ont également envoyé des unités. La Marine française a mis en œuvre le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne*, un sous-marin nucléaire d'attaque et le GAE, qui a déployé 8 Super Etendard Modernisés, 7 Rafale Marine, 1 avion de guet aérien Hawkeye et 320 personnes. L'activité aérienne a duré 8 jours (52 heures de vol/jour) et a été réalisée à 65 %, malgré les mauvaises conditions météorologiques (202 sorties). Ont notamment été tirés 12 roquettes d'entraînement à guidage laser et 5.500 obus. Des tirs combinés d'avions, de bâtiments et d'artillerie terrestre, en appui des troupes au sol, ont eu lieu de jour et de nuit. C'est une « première » pour les forces françaises, qui ne disposent pas de champs de tir équivalents et suffisamment éloignés d'une agglomération. Le GAE a participé à la lutte anti-navires et des raids de haute intensité en opposition ou en coordination avec les avions Typhoon britanniques. Enfin, il a utilisé les liaisons L16 de données tactiques et de commandement. Selon le lieutenant-colonel Cuny, officier de liaison français, la partie terrestre de Joint Warrior 13-1 a mobilisé 1.300 soldats britanniques de la 16 Air Assault Brigade et 500 militaires de la 11ème Brigade parachutiste, 3 avions de transport tactiques (1 C-160 Transall français, 1 C-160 allemand et 1 C-130 Hercules britannique), 12 hélicoptères britanniques (3 CH-47 Chinook, 3 Apache, 3 Seaking et 3 Lynx), 4 hélicoptères français (2 Puma et 2 Gazelle) et des moyens français et britanniques ISTAR (renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance). Pour sa partie terrestre, Joint Warrior 13 s'apparente au module projetable « Guépard » d'intervention d'urgence avec un volume de forces spécifiques, un délai court, une empreinte logistique minimale et une mission clé (évacuation de ressortissants). L'opération comprenait un parachutage, un poser d'assaut, un héliportage et l'intégration d'éléments britanniques au sein du 1er Régiment de chasseurs parachutistes. Le travail de planification, de conception des ordres et de conduite des opérations a permis la validation de l'I-CJEF (Force expéditionnaire commune) du côté britannique. Celle du côté français doit se faire au cours de l'exercice « Pegasus », dont la date et le lieu n'ont pas été précisés.

Loïc Salmon

(c) Loïc Salmon



Monde combattant : écoute, concertation, protection et modernisation

Aide et accompagnement des soldats et anciens combattants, honneur à la mémoire de ceux morts au feu ou à l'entraînement et renfort du lien Armées-Nation constituent des missions à remplir dans la durée.

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, l'a expliqué, le 23 janvier 2019 à Paris, lors de ses vœux au monde combattant.

Actions en 2019. La carte du combattant est désormais attribuée aux soldats français engagés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964. Cette mesure, qui coûtera 30 M€ par an, portera sur 50.000 cartes, dont plus de 8.000 dossiers ont

déjà été instruits. A la suite des accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie (18 mars 1962), quelque 75.000 soldats français, dont une majorité d'appelés, sont restés mobilisés pendant cette période. Malgré les demandes récurrentes d'associations d'anciens combattants, ils n'avaient jamais pu bénéficier de la carte de combattant, de la reconnaissance, de l'action sociale et des avantages y afférant. En revanche, cette carte est attribuée à tous les militaires déployés en opérations extérieures, dans le cadre des obligations internationales de la France. En outre, la reconnaissance de la nation envers les combattants de la première guerre mondiale s'exprimera aussi par l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix, auteur de *Ceux de 14*. Les combattants de la seconde seront honorés lors du 75ème anniversaire de la Libération. De plus, après dix ans de péripéties, le monument aux morts pour la France en opérations extérieures sera édifié dans le parc André Citroën à Paris. Par ailleurs, l'Institution nationale des Invalides recevra 35 M€ pour le renouvellement de ses infrastructures et la mise aux normes de ses installations pour les reconstructions physique et psychique des blessés. Un contrat d'objectifs 2019-2023 pour l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) sera signé au premier semestre. Pour les jeunes générations, une préfiguration du « service national universel », non militaire, va concerner 3.000 volontaires dans 13 départements en juin. Plus de 100 M€ seront investis dans les six lycées militaires entre 2019 et 2025.

Bilan 2018. Les noms des 1.400.000 morts pour la France inscrits sur les monuments de pierre sont désormais accessibles sur internet, grâce à l'indexation des fiches matricules. La Mission du centenaire 1914-1918 a labellisé plus de 6.000 projets et organisé des dizaines de cérémonies nationales et internationales. Par ailleurs, l'allocation de reconnaissance des anciens harkis et la rente viagère des veuves a été revalorisée de 400 € en septembre. En outre, un dispositif de solidarité en faveur de leurs enfants a été créé par décret en décembre. D'autre part, le processus d'attribution des pensions militaires d'invalidité (PMI) a été amélioré par la « présomption d'imputabilité » en cas d'accident en service. Le tarif des expertises médicales a été augmenté de 43 % pour les rendre plus attractives pour les médecins et accélérer les délais d'examen. De plus, le contentieux des PMI a été transféré vers les juridictions administratives et un recours administratif préalable devant une commission spécifique a été créé. En 2018, environ 770.000 jeunes ont effectué leur « Journée Défense et Citoyenneté ». Depuis son expérimentation en 2015, le « Service militaire volontaire » a totalisé plus de 2.500 contrats, dont 72 % ont débouché

sur une insertion positive, à savoir un emploi ou une formation qualifiante.

Loïc Salmon

[Défense : le « plan famille » de fidélisation des militaires](#)

[307 – Dossier : « Les blessés en Opex, le retour et après »](#)

[L'ONAC-VG : 100 ans au service du monde combattant](#)

[Défense : la jeunesse au cœur du lien Armées-Nation](#)



Armée de l'Air et Marine : une seconde chance pour les jeunes en difficultés scolaires

L'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air et l'Ecole des mousles offrent des perspectives d'avenir professionnel à des jeunes de 16 à 18 ans sans diplôme, en vue d'acquies un savoir-faire, technique, et un « savoir-être », grâce à une formation militaire.

Le colonel Thierry Fluxa et le capitaine de frégate Emmanuel Rouve, sortis de ces écoles qu'ils dirigent aujourd'hui, l'ont expliqué à la presse, le 5 septembre 2019 à Paris. Une élève technicienne, qui souhaite devenir mécanicien d'avion, et un matelot diplômé, qui va rejoindre le corps des fusiliers-marins, ont également présenté leur témoignage.

Les « arpètes ». Créée en 1949, l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air, dite des « arpètes » et féminisée depuis 1999, a accueilli 46.000 élèves, dont 244 en 2019, indique le colonel Fluxa. L'outil numérique et la « réalité augmentée » facilitent l'évolution des formations pour s'adapter aux besoins de plus en plus sophistiqués de l'armée de l'Air et aux attentes des élèves, qui veulent apprendre « autrement » et entrer rapidement dans des unités opérationnelles. L'encadrement est assuré par une trentaine d'enseignants du ministère de l'Education nationale et des instructeurs militaires, issus des unités opérationnelles et qui parlent de leur métier. L'école transmet aussi des valeurs, à savoir respect, intégrité, sens du service, excellence, honneur, travail et discipline. Outre le certificat d'aptitude professionnelle « aéro systèmes », l'école propose aux arpètes, depuis 2016, une scolarité de deux ans débouchant sur le baccalauréat, options scientifique (« bac S ») et technologique (« bac pro »). Tous les élèves qui se sont présentés en 2019 l'ont obtenu : 57,8 % de mentions pour le « bacs S » ; 77,5 % pour le « bac ST2D » (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ; 88,4 % pour le « bac pro aéro systèmes » ; 100 % pour le « bac pro aéro avionique ». La filière des « bacs pros » devient de plus en plus demandée par les familles.

Les « mousses ». Créé en 1856 et fermée en 1988, l'Ecole des mousses rouvre ses portes en 2009 dans le cadre du plan « Egalité des chances ». Seul établissement à incorporer des mineurs (niveau 3ème demandé) sous statut militaire, elle constitue un socle fort pour les équipages de la Marine, souligne le capitaine de frégate Rouve. En effet, le mousse, nourri et logé, signe un contrat d'un an à 350 €/mois. Montée régulièrement en puissance, l'école accueille aujourd'hui 240 élèves/an (27 % de filles), répartis par sections de 30 dirigées par un cadre militaire, sur les sites de Brest et Cherbourg. En 2021, elle va ouvrir un second internat, outil pédagogique de « réalité augmentée ». L'école donne une formation maritime par la pratique de la voile pour acquérir le sens de la discipline et de la hiérarchie. La scolarité, assurée par des cadres de l'Education nationale, dure 10 mois, dont 7 de tronc commun et 3 de formation métier avant

les écoles de spécialité (5 semaines à 4 mois) vers 9 métiers différents. Son brevet permet au mousse de s'engager 4 ans comme matelot ou quartier-maître. Ensuite, il pourra présenter un dossier à l'École de maistrance et devenir officier marinier. En dix ans, l'école a formé 1.828 mousses, dont 80 % sont restés dans la Marine. La majorité des autres a repris goût aux études et continué jusqu'au baccalauréat. « *Un ancien mousse se reconnaît à son sens du devoir, sa conscience professionnelle et son adaptation à la vie* » (Amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la Marine de 1987 à 1990).

Loïc Salmon

[Défense : la jeunesse au cœur du lien Armées-Nation](#)

[Garde nationale : faciliter l'engagement et fidéliser](#)

[SNU : succès du module « Défense et mémoire »](#)



Libye : bilan final de l'opération Harmattan dans le cadre OTAN

L'OTAN a mis fin le 31 octobre 2011 à l'opération « Unified Protector », engagée le 31 mars contre la Libye. Mais celle dite « Harmattan », déclenchée le 19 mars par les forces aériennes françaises puis britanniques, continue jusqu'au rapatriement total des moyens français sur zone. L'Etat-major français des armées en a dressé le bilan lors d'un point de presse le 3 novembre à Paris.

La zone d'opérations française s'étend de la métropole (bases d'Avord et d'Istres) à l'Italie (Signorella), la Grèce (La Sude) et au large de la Libye. Le groupe aéronaval (porte-avions *Charles-De-Gaulle*, une vingtaine d'avions et une frégate) étaient sur zone du 19 mars au 12 août. En sept mois, 4.200 militaires ont été engagés avec une quarantaine d'avions et un drone Harfang, une vingtaine d'hélicoptères et une dizaine de bâtiments de soutien et de combat, dont un sous-

marin nucléaire d'attaque. La permanence à la mer a été maintenue par 27 navires qui se sont relayés (1.500 jours de mer). Les opérations aériennes (armée de l'Air et aéronautique navale) ont totalisé 5.600 sorties ainsi réparties : 3.100 dites offensives, 1.200 de reconnaissance et de surveillance, 400 de défense aérienne, 340 de contrôle aérien et 580 de ravitaillement. Le Groupe aéromobile (Armée de Terre), embarqué sur un bâtiment de projection et de commandement, a assuré 90% des frappes au sol effectuées par les hélicoptères de manœuvre de l'OTAN et détruit 450 objectifs. En tout, les aéronefs français ont réalisé 25 % des sorties de la coalition, 35 % des missions offensives et 20 % des frappes au sol. L'Etat-major des armées n'a pas donné de bilan chiffré des munitions tirées. La participation des moyens déployés à Signorella, La Sude et en mer a diminué progressivement à partir du 22 octobre. Treize avions de l'armée de l'Air ont été maintenus en alerte en France jusqu'au 31 octobre. Depuis, Harmattan couvre les actions éventuelles de coopération de défense avec la Libye.

Loïc Salmon